

Vos démarches pour obtenir l'attestation de conformité à joindre au dossier de demande de permis de construire :

- Complétez le dossier de demande d'attestation (au dos du présent document).
- Faites réaliser une étude de sol par un bureau d'étude technique spécialisé (BET) ou un hydrogéologue qui permettra de définir la filière adaptée à votre installation. Cette étude permettra au service d'instruire votre demande et de rédiger l'attestation avec l'avis du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).
- Vous devrez alors transmettre les pièces suivantes à la direction de « l'Habitat et de l'Aménagement » de la CAPA :
 - La demande d'attestation complétée ;
 - L'étude de sol et de définition de filière ;
 - Un plan de masse présentant le dispositif projeté

Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien
Direction de l'Habitat et de l'Aménagement
Immeuble Faggianelli - Quartier Saint Joseph
20090 Ajaccio

Renseignements et contacts téléphoniques :
04 95 52 53 02

Une fois l'instruction terminée, le service vous renverra votre attestation de conformité. Celle-ci doit faire partie du dossier de demande de permis de construire que vous remettrez en mairie.

L'omission de cette pièce entraînera des retards dans l'instruction de votre demande de permis.

Cette démarche est gratuite pour tous les usagers.

NOUVEAU FORMULAIRE

Attestation de conformité du projet à joindre à toute demande de permis de construire



NOUVELLE REGLEMENTATION

Article R 431-16c du code de l'urbanisme

Toute demande de permis de construire doit désormais être accompagnée d'une « attestation de conformité » du projet d'assainissement individuel lorsque l'habitation n'est pas raccordable au réseau d'eaux usées.



Informations,
Documentations
Conseils et Orientations

pour

FAIRE CONSTRUIRE SA MAISON en Pays Ajaccien



La Maison de l'Habitat Durable est un service de la CAPA qui accompagne gratuitement ceux qui veulent construire sur le territoire.

Vous y trouverez conseils et informations sur la réglementation, le financement, les techniques et matériaux, ainsi que l'optimisation de votre projet.

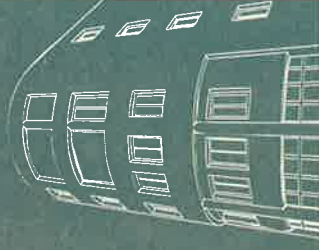
Horaires d'ouverture au public

Mercredi, Jeudi : de 9h00 à 12h00
Lundi, Mardi, Vendredi : de 14h00 à 17h00

Sur rendez-vous
04 95 52 53 26

habitatdurable@ca-ajaccien.fr

Immeuble Faggianelli - 1er étage
19 route de Sartène - Ajaccio
Lignes de bus 1, 3, 8, 10
Arrêt Maison de l'Emploi - CAPA
www.habitatdurable-capa.fr



**PROJET D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
DEMANDE D'ATTESTATION DE CONFORMITÉ**

INSTALLATION NEUVE

REHABILITATION

Si installation neuve,
précisez la nature du projet (PC,PA, CU, ...): _____

CADRE RESERVE AU SPANC

Dossier reçu au SPANC le :

N°dossier SPANC :

COORDONNEES DU PROPRIETAIRE

Monsieur Madame Autre (société ...)

NOM et PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ COMMUNE : _____

TEL : _____ FAX : _____ @ : _____

SITUATION DU PROJET

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ COMMUNE : _____

REFERENCES CADASTRALES :

SECTION(S) : _____ N° PARCELLE(S) : _____

TYPE DE CONSTRUCTION (pavillon, collectif, commerce, ...) :

TYPE D'HABITATION : PRIMAIRE SECONDAIRE

AUTRE, précisez :

NOMBRE PIECES PRINCIPALES : _____

NOMBRE DE CHAMBRES ET BUREAUX : _____

TERRAIN

Superficie du terrain : _____ m2

Superficie disponible pour l'Assainissement Non-Collectif : _____ m2

Le terrain est-il desservi par un réseau d'eau potable ? OUI NON

Pente : faible (<5%) moyenne (entre 5 et 10%) forte (>10%)

Présence d'un captage (puits ou forage) sur ou à proximité du terrain ? OUI NON

Est-il destiné à la consommation humaine ? OUI NON

*Tout captage doit faire l'objet d'une déclaration en mairie conformément
à l'Article L2224-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

Pièces à joindre à la présente demande :

- **Une étude de sol et de définition de filière conforme à la réglementation en vigueur et au DTU**

- **Un plan de masse présentant le dispositif projeté**

DATE : _____

SIGNATURE : _____